

Date de la convocation : 15 Janvier 2015

Le Conseil municipal de LA MENITRE s'est réuni le VINGT DEUX JANVIER DEUX MIL QUINZE, à VINGT HEURES TRENTE, sous la présidence de Jackie PASSET, Maire.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Jackie PASSET – Véronique CHOTARD – Vincent FOURNERET – Eliane PAYRAUDEAU – Tony GUERY – Cathia BAILLIF-DELAIRE – Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX – Jocelyne VIET - Roger DELSOL – Bernadette ROGIERS - Pascale YVIN - David JACQUET – Pascal ORGEREAU - Blandine FROGER – Isabelle PLANTE – Karine LEROY – Michel LEBRETON -

ÉTAIT EXCUSÉ : Yves JEULAND (pouvoir à Isabelle PLANTE)

Secrétaire de Séance : Blandine FROGER

➤ **Installation de Michel LEBRETON, Conseiller Municipal entrant en remplacement de Patrice BENESTEAU, démissionnaire**

Suite à la démission de Patrice BENESTEAU, acceptée par le Maire de La Ménittré le 15 Janvier 2015, Monsieur le Maire accueille Michel LEBRETON, en qualité de membre du Conseil municipal, conformément à l'article L270 du Code des Collectivités territoriales qui précise que « Le candidat venant sur une liste immédiatement après le dernier élu est appelé à remplacer le conseiller municipal élu sur cette liste dont le siège devient vacant pour quelque cause que ce soit »

Michel LEBRETON (liste « La Ménittré, territoires d'avenir ») est donc installé dans ses fonctions de conseiller municipal. Le Conseil Municipal lui souhaite la bienvenue.

➤ **Le procès-verbal de la séance du Conseil municipal du 18 Décembre** est adopté avec une rectification apportée à la délibération sur la fixation des tarifs des loyers. Il convient de lire :

Logements locatifs	2015 (+0,47 %)
7, rue Joliot Curie	441
9, rue Joliot Curie	484
21, rue Marc leclerc –	665
La Clé des Champs	450

➤ **Intervention du Parc Naturel Régional Loire-Anjou-Touraine**

Guillaume DELAUNAY et Lucile STANICKA sont accueillis par le Conseil Municipal pour une présentation du Parc Naturel Régional Loire- Anjou -Touraine.

Créé en 1996, le Parc naturel régional Loire-Anjou-Touraine fait partie des 50 PNR créés en France, il regroupe 141 communes engagées autour d'un projet de préservation des patrimoines et de valorisation des ressources locales.

Les communes peuvent solliciter le PNR pour une assistance et conseils en matière de gestion de la nature et des paysages, d'habitat et d'éco-consommateur, d'actions touristiques notamment création de sentiers pédestres, d'actions culturelle et éducative (expositions,...)

➤ **Révision de la composition des commissions et comités communaux**

Suite à la démission de Patrice BENESTEAU, le Conseil municipal, le tableau des représentations est ainsi modifié :

Organismes	Nouvelle composition
SIAEP de COUTURES	Délégués titulaires : Gérard BARTHELEMY – Paul-Marie CACHEUX Délégué suppléant : Michel LEBRETON
SICALA	Délégué titulaire : Michel LEBRETON Délégué suppléant : Roger DELSOL
Association de défense des communes du Val d'Authion	Délégué titulaire : Michel LEBRETON

Commissions communales	Nouvelle composition
Environnement/Cadre de Vie/urbanisme/voirie	Vice-Président : Vincent FOURNERET Responsable : Gérard BARTHELEMY Membres : Paul-Marie CACHEUX – Roger DELSOL – Yves JEULAND – Pascal ORGEREAU – Michel LEBRETON - 1 poste vacant en extra-municipal
Bâtiment	Vice-Président : Vincent FOURNERET Responsable : Gérard BARTHELEMY Membres : Paul-Marie CACHEUX – Tony GUERY – Karine LEROY – Pascal ORGEREAU – Michel LEBRETON
Sécurité	Vice-Président : Vincent FOURNERET Responsable : Jocelyne VIET Membres : Karine LEROY – Pascal ORGEREAU – Michel LEBRETON
Appel d'offres	Jackie PASSET - Gérard BARTHELEMY – Vincent FOURNERET – Yves JEULAND : membres titulaires Eliane PAYRAUDEAU – Pascal ORGEREAU Michel LEBRETON : membres suppléants

Il est de même apporté une modification à la Commission Finances : Pascale YVIN remplace Pascal ORGEREAU. La commission est ainsi composée :

Les membres de la Municipalité + Yves JEULAND + Gérard BARTHELEMY + Pascale YVIN

➤ **Ouverture des crédits d'investissement 2015**

Selon l'article L1612-1 du Code Général des collectivités territoriales,
le Conseil municipal, autorise, à l'unanimité, le Maire à mandater jusqu'au vote du budget 2015 et dans la limite des sommes ci-dessous :

Compte 213 :	89 417.50 €
Compte 215 :	48 062.00 €
Compte 218 :	1 105.00 €
Compte 205 :	1 050.00 €

➤ **Règlement d'occupation des salles espace Pessard et halle de sport**

Les règlements d'occupation des salles Espace Pessard et Halle de Sport ont été revus par la commission Animation et Vie Associative.

Le Conseil Municipal adopte à l'unanimité la révision des deux règlements d'utilisation de la Salle de Sport Espace Pessard et de la Halle de Sports tels que travaillés par la commission Animation et vie associative. Chaque utilisateur sera destinataire des nouveaux règlements.

Le Conseil Municipal décide qu'exceptionnellement par temps de pluie, la salle de sport sera accessible aux enfants avec une vigilance quant au respect du parquet (chaussures propres notamment). L'ouverture de la salle annexe pour les besoins du réfectoire est à l'étude mais nécessite par contre un examen des plannings d'occupation et des solutions palliatives.

➤ **Modification de l'aménagement du centre bourg**

Le Conseil Municipal approuve le schéma modifiant l'aménagement routier de l'entrée de bourg côté Loire - devant l'Ecole Ste Anne- Il consiste notamment à :

- Supprimer les bourrelets
- Maintenir les plots
- Maintenir les barrières
- Inverser les sens prioritaires (sortie de bourg prioritaire)
- Poser un plateau entre les barrières faisant office de passage piéton.

➤ **Travaux d'isolation de l'école maternelle Pierre Perret**

Le Conseil Municipal approuve le programme de travaux présenté par l'atelier d'architecture JML pour l'isolation et la restructuration de l'école maternelle Pierre Perret, qui consiste notamment à :

- Isolation extérieure façade nord et préfa
- Changement menuiseries nord
- Création d'une structure manège d'entrée
- Création d'une structure d'entrée centrale et isolation
- Isolation plafond perdu des classes

Cette phase de travaux est estimée à 200 817 TTC auxquels il conviendra d'ajouter les frais des études nécessaires (étude de sol, contrôle technique,...). Le planning prévoit un étalement des travaux pendant les vacances d'été et de la Toussaint.

➤ **Prêt à usage pour les parcelles de terres situées sur la ZAC de la Corbière**

Le Conseil Municipal décide de mettre à disposition de Jean-François DUTERTRE, gérant de l'EARL MONTPLACE quatre parcelles situées dans le périmètre de la ZAC de la Corbière dont il était exploitant préalablement à l'acquisition par la commune moyennant un prêt à usage jusqu'au 31 Août 2015, ceci dans l'attente du démarrage de l'opération « lotissement La Corbière ».

➤ **Fixation des tarifs de prestation**

Dans le cadre de la gestion externalisée de l'accueil de Loisirs depuis le 1^{er} Janvier 2015, le Conseil Municipal fixe les tarifs de prestation suivants :

- Prestation ménage : 20 € par heure
- Prestation repas : 4,80 € par repas

Le Maire,

Jackie PASSET